

CAHIER D'HISTOIRE DE LA RADIODIFFUSION
N° 122 (REGARDS SUR LE JOURNALISME RADIOPHONIQUE)
Octobre – Décembre 2014

Extrait 1 (pp. 5-12)

« Les journalistes ont été jusque-là les grands oubliés de l'Histoire, de l'histoire politique mais même de l'histoire des moyens de communication de masse. »

Marc Martin : *Médias et journalistes de la République.*

L'INFORMATION RADIOPHONIQUE
UNE ACTIVITE ENCADREE

JEAN-JACQUES LEDOS

En 1787, le parlementaire et philosophe anglais Edmund Burke désignait déjà la presse comme le « Quatrième pouvoir »⁽¹⁾. Cette opinion connaîtra plus tard une reconnaissance dans l'usage de ce nouveau moyen immédiat de communication de masse que va devenir la radiodiffusion au lendemain de la Première Guerre avec une dimension que ne soupçonnaient pas les penseurs du XVIII^e siècle. La radio est accessible au plus grand nombre sans acte d'achat. Son utilisation sera maîtrisée dans les démocraties libérales où la défense d'un modèle de société entretient le souci de persuasion d'une collectivité de lecteurs puis d'auditeurs au moyen d'une pensée autorisée, qu'on désigne aujourd'hui comme « politiquement correcte ». D'autres formes de pouvoir l'exploiteront, de manière plus brutale, comme l'instrument univoque de leur propagande.

¹ Edmund Burke est connu comme l'auteur d'un regard critique sur la Révolution française dans *Réflexions sur la Révolution de France* (1790). Robert de Jouvenel a repris la formule dans *La République des camarades*, Grasset, 1914. L'auteur ne mentionne pas, toutefois, la rôle de contre-information – de contre-pouvoir ? - qu'entretenait une presse d'opposition à l'encontre des opinions conformistes délivrées par des journaux contrôlés par des groupes financiers et industriels.

En 1922, un jeune cadre de la General Electric, David Sarnoff, affectait trois missions à la radio naissante : « Entertain, Inform, Educate »⁽²⁾. C'était un projet humaniste qui sera repris par les pionniers des radios dites de service public – la jeune BBC, en tête, déjà dirigée par l'emblématique John Reith⁽³⁾.

Après la musique, l'information a été le deuxième domaine dont les promoteurs de la radiophonie ont perçu l'attente chez les auditeurs. Au risque, déjà, d'une manipulation ou d'une utilisation par la propagande.

On reconnaît au journaliste trois fonctions principales : énonciateur des événements, commentateur ou interviewer. Dans le premier cas, l'objectivité dans le rapport des faits doit communiquer la vérité mais le choix ou l'occultation (par manque d'espace dans le programme) fixe déjà les limites de l'exercice. Dans le deuxième cas, le journaliste explique ou commente. Il devient alors subjectif. Il propose sa lecture des faits. Au pire, il oriente son commentaire selon la volonté de l'exploitant du support, il est alors propagandiste. Dans le troisième cas, il peut pratiquer le questionnement socratique pour faire « accoucher » l'interviewé de sa vérité mais il peut aussi orienter les réponses par des « leading questions » qui ont pour objet d'obtenir la réponse souhaitée. Manipulation.

Il existe de précieuses histoires de la presse. Elles ne s'attardent guère, toutefois, sur le développement de l'information radiodiffusée qui a constitué, dès ses débuts, débats voire contestés, un pôle d'audience attractif et fréquenté par une audience difficile à évaluer.

Evoquer le journalisme à la radio, c'est aussi révéler les limites de la liberté d'expression des informateurs. Affirmée comme un postulat dans la plupart des actes institutionnels – constitution, déclarations des droits - nationaux et internationaux, elle est en outre précisée dans des textes à usage régional, lois, décrets ou chartes, mais discutée ou contournée lorsqu'il s'agit de l'appliquer⁽⁴⁾. Les pouvoirs, politiques ou affairistes, sont attentifs à en contrôler l'usage⁽⁵⁾. Dans la pratique, leur présence, autoritaire ou progressivement, par la personnalisation puis la « vedettarisation » de certains commentateurs qui délivrent leur opinion en accord avec les institutions qui les ont choisis⁶. Les sondages de la soi-disant « opinion publique » ne révèlent que la pénétration dans le public de ces lectures partiales et renouvelées qu'entretient la fidélité quotidienne de l'auditoire aux médias.

² Passé à la RCA, il créera, en 1926, le réseau NBC.

L'expression « Public service » utilisée par Sarnoff est différente des notions de « Public Interest » ou « Non profit utility », plus proches de notre définition du « Service public ».

³ John Reith (1889-1971), directeur général de la *BBCCompany*, de 1922 à 1926, de la *BBCorporation*, de 1927 à 1938.

⁴ Voir article « Journalisme, journaliste » in *Dictionnaire de la radio* par Robert Prot, Presses universitaires de Grenoble-INA, 1997.

Jean-Marie Charon : « Journalisme, le défi de l'autorégulation » in *Réseaux*, n°100, CNET/ Hermès Science Publications, 2000.

⁵ Evoquant une interview qui ne lui avait pas convenu, Jacques Chirac déclarait à l'état-major de la rédaction d'Europe N° 1 : « *Il y a des usages et des conventions entre les hommes publics et la presse. Vous avez transgressé ces règles...* » Maurice Siegel, directeur général de la station, sera contraint à la démission. Voir infra : *1^{er} janvier 1955, naissance d'Europe N° 1*.

⁶ Voir : Mona Chollet, Olivier Cyran, Sébastien Fontenelle, Mathias Reymond : *Les éditocrates ou comment parler de (presque) tout en racontant (vraiment) n'importe quoi*. La Découverte, Paris, 2009, ISBN 978-2-7071-5869-7.

Lénine décrivait la radio « *comme un journal sans papier qui ne connaît pas de frontières...* », dans une lettre à A. Bontch-Brouevtich auquel il avait confié, dès 1918, la création et le fonctionnement d'un laboratoire de « Radiofication » à Nijni-Novgorod⁽⁷⁾. Les ondes se propagent, en effet, librement dans l'éther, seulement limitées par certains phénomènes naturels aléatoires⁽⁸⁾. L'accélération de la livraison des informations entretient cette occupation des esprits. La rapidité de la communication illustre la performance du journaliste et celle des stations d'information en continu dont le succès est assuré par le traitement à chaud de l'événement. La presse imprimée s'en était inquiétée lorsque la radio s'est installée dans l'espace public. Elle a su renouveler sa spécificité par la notoriété de ses éditorialistes et la variété de ses pages mais se trouve aujourd'hui de plus en plus décalée par rapport à la rapidité des communications.

De nos jours, les réseaux sociaux, mis à la libre disposition du plus grand nombre, s'emparent de la performance en diffusant les images de faits bruts recueillis par des amateurs qui s'affranchissent, parfois à leurs risques, de toute réglementation. Ils ne sont pas soumis aux horaires installés dans la programmation quotidienne des stations radiophoniques. Cette livraison rapide de l'information précède, sinon annule, les commentaires ultérieurs, autorisés ou non. Elle renouvelle, voire bouscule, le pluralisme qu'on attribuait naguère à la concurrence. L'explication ou la contestation de la vérité « politiquement correcte » restent l'apanage des journalistes indépendants, peu présents dans les médias de masse.

Force est de reconnaître que l'entreprise libérale sait mieux capter l'attente de l'auditoire de masse dont la crédulité est exploitée, que le service public, attaché à une politique de l'offre plus exigeante et moins attentive à l'attente du plus grand nombre.

Deux impératifs s'imposent dans le débat qui s'ouvre, à l'aube de la radiophonie, sur la création de journaux parlés : l'objectivité et l'impartialité.

L'objectivité est revendiquée par tous et, en particulier, par les journalistes qui livrent l'information.

L'impartialité en est, en principe le corollaire. Réclamée par les propriétaires de stations et les directeurs qu'ils ont nommés, elle annonce en fait la limitation de la liberté d'expression, soit par une autocensure consentie, soit par censure.

On observe, par ailleurs, dans un régime qui s'affirme démocratique, que la censure est un acte d'autorité rare, s'il doit être officialisé⁽⁹⁾. Toutefois, une déontologie implicite des journalistes place l'autocensure en tête des obligations professionnelles dans le cadre d'une hiérarchie des pouvoirs qu'assure la propriété des supports ou de l'institution⁽¹⁰⁾.

⁷ Lettre du 5 février 1920.

⁸ En particulier, les phénomènes astrophysiques induits par l'activité solaire que surveillent des organisations comme l'Union Radio Scientifique Internationale (URSI) dont les « Ursigrammes » - sont communiqués chaque jour aux exploitants des radiocommunications (<http://ursi-france.mines-telecom.fr>). La réalité de l'éther a été contestée par Albert Einstein. Ecouter, en podcast, la chronique *Le Monde d'Etienne Klein* du 16 janvier 2014, sur *France Culture*.

⁹ L'interdiction de l'usage des radiotéléphones (téléphones sans fil) utilisés par les stations périphériques en mai 1968 en fut un exemple. Ils permettaient de réaliser des reportages en direct et informaient les manifestants de la situation dans Paris.

¹⁰ Une institution aussi "nationale" qu'une agence de presse y échappe-t-elle ? Un ancien chef de service de l'Agence française de presse témoigne : « L'AFP est un enjeu de pouvoir. Elle subit des pressions constantes. Prétendre le contraire, c'est raconter des histoires ! » *Le Monde diplomatique*, février 2014.

Ce ne sont pas les journalistes qui effectuent les choix éditoriaux même si les conférences de rédaction en donnent l'illusion. Ils ne sont que les transmetteurs des choix imposés par les structures de décision des organismes qui les emploient. Certains peuvent en être les agents zélés. D'autres s'aventurent aux limites de la tolérance par souci d'informer⁽¹¹⁾. La plupart doivent se soumettre⁽¹²⁾.

L'histoire de l'information audiovisuelle est riche d'élimination de journalistes pour insoumission ou maladresse d'énonciation⁽¹³⁾. Les staff rédactionnels sont tenus d'accepter l'autorité des propriétaires de stations ou des chaînes dont ils assurent l'exploitation, eux-mêmes soumis à la pression des investisseurs, des lobbies, des stratégies de communication – les « communicants » - , des réglementations et des institutions⁽¹⁴⁾.

Les régimes autoritaires comme le bolchévisme, le fascisme ou le nazisme, avaient ainsi imposé leur doctrine de propagande comme moyen essentiel de formation de l'opinion⁽¹⁵⁾. Les communicants nazis en avaient établi avec précision la méthodologie par la répétition de messages idéologiques doctrinaires.

Hors de ces extrêmes, la communication pratique cette pédagogie envahissante et coordonnée qui doit conjurer le caractère volatile de l'information dans laquelle un nouvel événement fait oublier le précédent⁽¹⁶⁾.

Il arrive également que la propagande soit légitimée par la nécessité de tromper l'adversaire, en cas de guerre, par exemple. La pratique en a été initiée de longue date. La

¹¹ Pour avoir ignoré ce principe déontologique imposé par un accord tacite entre le Pouvoir et les journalistes, certains ont été sanctionnés par leur employeur. Luc Bernard rappelle dans *Europe 1, la grande histoire dans une grande radio*, p. 137, Centurion, 1990, la suspension imposée par Europe N° 1 à Pierre Andro qui avait rapporté dans un bulletin matinal, en février 1962, les violences policières qui avaient fait plusieurs victimes à la station de métro Charonne et dont il avait été le témoin, la veille.

¹² Orientation bibliographique sur la non-indépendance des journalistes :

- Augustin Hamon : *Les maîtres de la France*, 3 vol., Les Editions internationales, Paris, 1938.
- Christopher Todd : *Pierre Descaves, témoin et pionnier de la radio*, (en anglais), Edward Mellen, 2000, ISBN-10: 0773477365.
- *De Gaulle et les médias*, colloque organisé par l'institut Charles de Gaulle les 19, 20 et 21 novembre 1992, Plon-Fondation Charles de Gaulle, Paris, 1994.
- Roumeen Islam et Joseph Stiglitz : « Capitale information » in *Le Monde*, 3 janvier 2003.
- Eric Klinenberg : « Obsession du rendement, connivences avec les industriels. Dix maîtres pour les médias américains » in *Le Monde diplomatique*, avril 2003.

¹³ A moins d'en être dissuadés par l'exécutif. Christopher Todd rappelle les recommandations dilatoires imposées aux journaux lors de l'assassinat du président de la République, Paul Doumer, en 1932 ou lors des manifestations du 6 février 1934, place de la Concorde.
Voir : *Vingt ans ça suffit, dans les coulisses d'Europe n°1*, par Maurice Siegel, Plon, 1975.
Dans *Haute fidélité. Pouvoir et télévision, 1935-1994*, (Seuil, 1994), Jérôme Bourdon évoque un certain nombre de sanctions infligées à des journalistes dont le choix des mots était estimé inadapté à la célébration du discours officiel.

¹⁴ *Le Monde diplomatique* a publié dans numéro de décembre 2014 un article de Pierre Rimbart : « Projet pour une presse libre : soustraire les médias à l'emprise de l'argent et de l'État en créant un service mutualisé. »

¹⁵ La bibliographie sur la propagande et la manipulation est abondante. On y trouve rarement citée le livre propos de l'auditeur professionnel des radios étrangères que fut Armand Robin : *La fausse parole*, Editions de Minuit, 1953, réédition augmentée par Plein Chant, 1979. Voir l'article de Dominique Radufe : « Armand Robin, écouteur des ondes » in *Cahiers du CHR*, n° 32, mars 1992.

¹⁶ Avec des finalités moins perverses, la publicité utilise ces techniques d'occupation répétitive des espaces qu'elle acquiert pour imprégner les cerveaux.

radio, par sa capacité de diffusion vers une vaste audience, l'a développée comme une arme de guerre qui utilise sans scrupules la désinformation et la contre-information⁽¹⁷⁾.

Les démocraties, partagées entre deux pouvoirs, celui des entreprises et celui de l'Etat, utilisent plutôt la persuasion et choisissent, en conséquence, parmi leurs partisans, militants ou amis de circonstance, ceux qui seront les plus aptes à défendre leurs stratégies. On peut toutefois s'interroger sur le caractère démocratique de certains impérialismes dont l'action extérieure (diplomatie ou services secrets) entretient ses intérêts et encadre l'information⁽¹⁸⁾.

Les pouvoirs politiques découvriront qu'une gestion maîtrisée de l'opinion publique au moyen des médias favorise le succès aux élections. La victoire accroît leur contrôle. La radio – au cours des années 30 – puis la télévision – deviendront des instruments essentiels de campagne électorale. Avec des résultats qui ne correspondent pas toujours aux stratégies engagées.

Autant sont rares les sources sur les programmes anciens d'information et les pionniers du journalisme radiophonique, autant la littérature consacrée aux limites à la liberté d'expression, établies par des pressions imposées ou suggérées, est abondante⁽¹⁹⁾.

Un ancien ministre français de l'information en a exprimé l'aveu : «...*l'interventionnisme et l'audience incontestable* [du Pouvoir auprès des médias] *relèvent d'une tactique habile et systématique – d'autres disent insidieuse et hypocrite – mais- à coup sûr, très supérieure en efficacité aux méthodes plus ouvertes utilisées pendant les quinze premières années de la même république* » [la Cinquième]. *Pour l'essentiel, elle a consisté à mettre en place un réseau léger mais très opérationnel, parfois parallèle, à base de relations personnelles discrètement mais étroitement téléguidées.*⁽²⁰⁾ »

L'institution de l'accréditation illustre la proximité entre les pouvoirs et les journalistes. Leur agrément est négocié selon des critères qui excluent l'hostilité affirmée. Un papier trop contestataire peut priver son auteur de l'accès à la source d'information que constituent les conférences de presse ou les déplacements officiels et à ses avantages, en particulier les rencontres informelles si propices aux confidences « off », vraies ou fausses.

¹⁷ André Gillois : « Radio-Patrie et Radios noires », L'année radiophonique 1942 in *Cahiers du CHR*, N°34, septembre - novembre 1992.

Jean-Jacques Ledos : « 1933 : La radio devient l'instrument privilégié des propagandes » in *Petite contribution à l'histoire de la radio*, L'Harmattan, 2012.

Nicholas Pronay and Philip M. Taylor : « An Improper Use of Broadcasting...! The British Government and Clandestine Radio Propaganda Operations against Germany during the Munich Crisis and after » in *Journal of Contemporary History*, Vol. 19, No. 3 (Jul., 1984), pp. 357-384.

¹⁸ Walter Lippmann : *Public Opinion*, 1922.

Edward Herman & Noam Chomsky : *Manufacturing Consent. The Political Economy of Mass Media*, Pantheon Books, New York, 1988. (Traduit en français sous le titre *La fabrication du consentement. L'économie politique des médias*, Centre Presse-Agone, 2008.)

¹⁹ Voir, en fin de volume, une bibliographie non exhaustive consacrée à la pratique de la manipulation, de la propagande et de la désinformation.

Jean-Pierre Bédet : « Le Premier ministre pilote la RTF » (1960) in *L'info-pouvoir, manipulation de l'opinion sous la V^e République*, Fayard, 2008.

²⁰ Philippe Malaud, ministre de l'Information en 1973, in *Le Monde*, 20 septembre 1979.

Jean Mauriac, journaliste de l'AFP accrédité à l' Elysée – son gaullisme affiché lui permettait de paraître au premier rang des invités aux conférences de presse du Général – a confessé son dilemme de militant et de journaliste attaché à la communication de la vérité : « *Dans mon métier, le difficile était non pas de trouver des informations, mais de pouvoir les publier, en raison des conséquences politiques qu'elles risquaient d'avoir pour le gouvernement et, surtout, parce que je risquais de compromettre mes sources et de me brouiller avec elles.*⁽²¹⁾ »

L'information dirigée devient alors une désinformation qui se pratique à divers niveaux d'influence animés par les mêmes intérêts : majorités de gouvernement, publicité, intérêts croisés. L'habileté tactique, dans ce cas, consiste à rendre invisible, par la persuasion, la frontière entre la désinformation et la propagande. Le terme « communication » prend le pas sur « information ».

Certains pays dits « démocratiques » pratiquent la rétention d'information. Ils ne manquent pas, non plus, de moyens d'écarter les informations non souhaitées, en limitant, par exemple, l'accès à l'événement par le contrôle de l'accréditation des journalistes ou en privant leurs supports de moyens d'expression ou de diffusion (autorisation d'émettre, condamnations, etc.) Dans d'autres pays, la déviance par rapport à la ligne officielle peut être lourdement sanctionnée. L'obstination de certains enquêteurs fournit la liste des éliminations physiques.

L'histoire de l'information radiodiffusée a opposé, dès les origines, les pouvoirs soucieux de dissimuler une réalité qui pourrait nuire à leur gouvernance au souci dont témoignent la hâte des premières diffusions et la volonté des journalistes de rapporter les faits qu'ils ont recueilli auprès de « sources sûres » ou dont ils ont été les témoins par leur enquête in situ⁽²²⁾.

Aujourd'hui, l'information transmise par l'Internet apparaît comme un espace de liberté relative qui ne réclame que l'adhésion du lecteur, par un « clic », à un émetteur dont la source retiendra sa trace afin de le fidéliser ou de l'intégrer à un réseau numérisé offert, en particulier, aux ciblage publicitaires.

Le survol historique, proposé dans ce numéro thématique des *Cahiers du CHR*, commence à l'apparition des programmes d'information de quelques unes des grandes stations mondiales documentées. Il s'achève autour de 1975, point de départ d'une dérégulation dont la libéralisation se conjuguera rarement avec la liberté d'expression.

Le rappel de quelques grands noms de la profession tentera d'exprimer l'ambiguïté d'une profession soucieuse d'exprimer les faits vrais mais qui n'a pour rempart qu'une déontologie théorique.

Jean-Jacques Ledos

²¹ Jean Mauriac : *Le Général et le journaliste, conversations avec Jean-Luc Barré*, Fayard, 2008. Faux aveu, toutefois : la publication de ses informations, non signées, était laissée au choix des abonnés au fil de l'AFP.

²² Jean Mauriac : *Ibid.*